



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Département : INDRE-ET-LOIRE

Poste : Enseignant du 1er degré exerçant au sein d'une école rurale isolée, située dans un Regroupement pédagogique intercommunal **F/H**

Référence: 037-ENS-002

Lieu d'exercice :

0370333L- Ecole élémentaire de Bueil en Touraine- 9 Rue de la Mairie 37370 Bueil-en-Touraine

Effectif de l'école : 21 - **Nombre de classes :** 1

Projet d'école :

- Travail en cycle 1 autour des comptines pour favoriser le langage et l'écoute - Créer des outils intercycles - Travailler sur l'acte graphique - Projet d'un mur de grimpe - Ouvrir l'école sur l'extérieur

Missions:

La classe unique est composée de 4 cours : CE1/ CE2 / CM1/ CM2 dans une zone rurale isolée.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

Etre capable de travailler seul toute la journée. Mais aussi savoir travailler avec l'autre enseignant du RPI (regroupement pédagogique intercommunal), créer des projets innovants donnant à redonner de l'attractivité à ce regroupement. Etre dynamique et force de proposition. Savoir travailler avec les partenaires de l'école.

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Sans certification particulière

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : ce.dpe37@ac-orleans-tours.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : isabelle.leclerc1@ac-orleans-tours.fr , Téléphone : 02 38 83 49 36

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles en date du 25 octobre 2021 :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.

